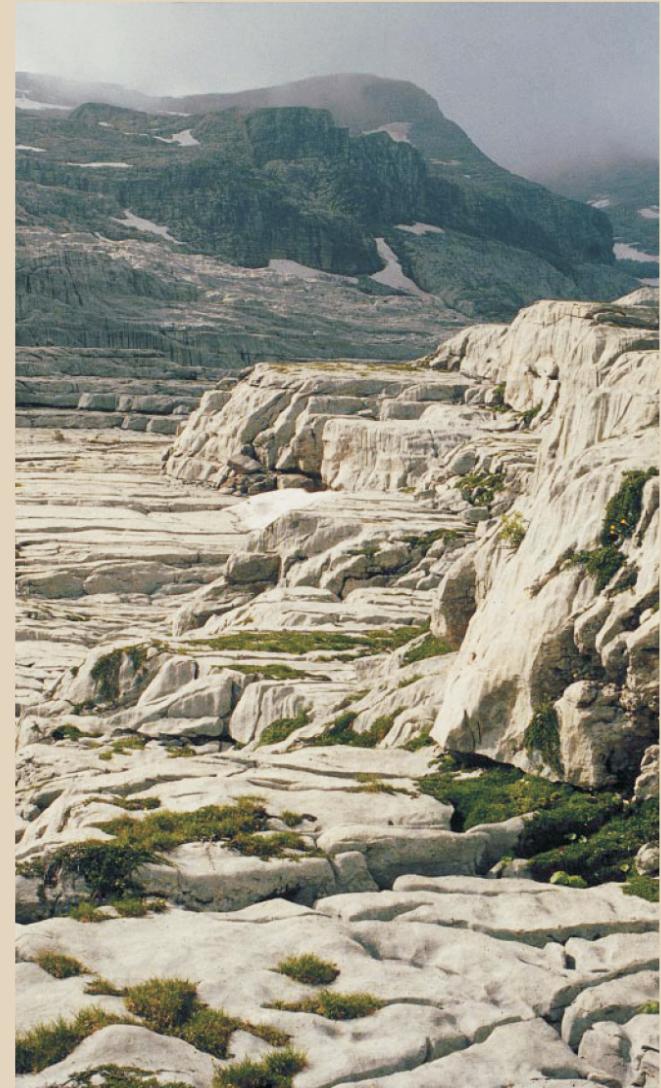


Le lapiaz

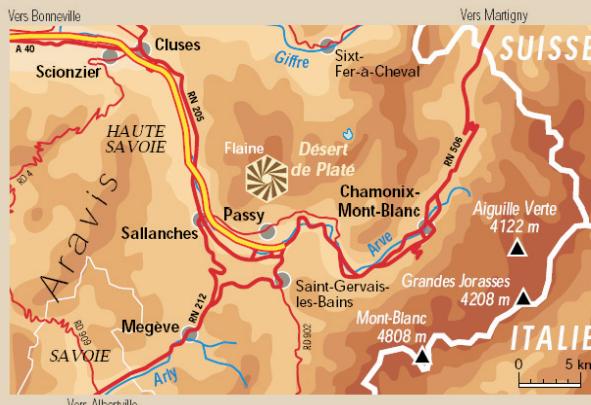
LE DÉSERT

DE PLATÉ



Le site classé du désert de Platé, des aiguilles de Warens et de la montagne de Véran

En raison de son grand intérêt paysager, le désert de Platé et les sommets avoisinants sont protégés en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (décret du 3 décembre 1998). Le site classé s'étend sur les communes de Magland, Passy et Sallanches en Haute-Savoie. Il couvre une superficie de 1 980 hectares environ. En application de cette protection, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ou du préfet.



La préservation du site est l'affaire de tous



Respectez
la nature
et le paysage

Les alpages sont fragiles :

- respectez la tranquillité des troupeaux,
- ne circulez pas en dehors des sentiers,
- ne laissez pas de trace de votre passage.

Diren Rhône-Alpes, Service de la protection
et de la gestion de l'espace
19, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 13 83 13

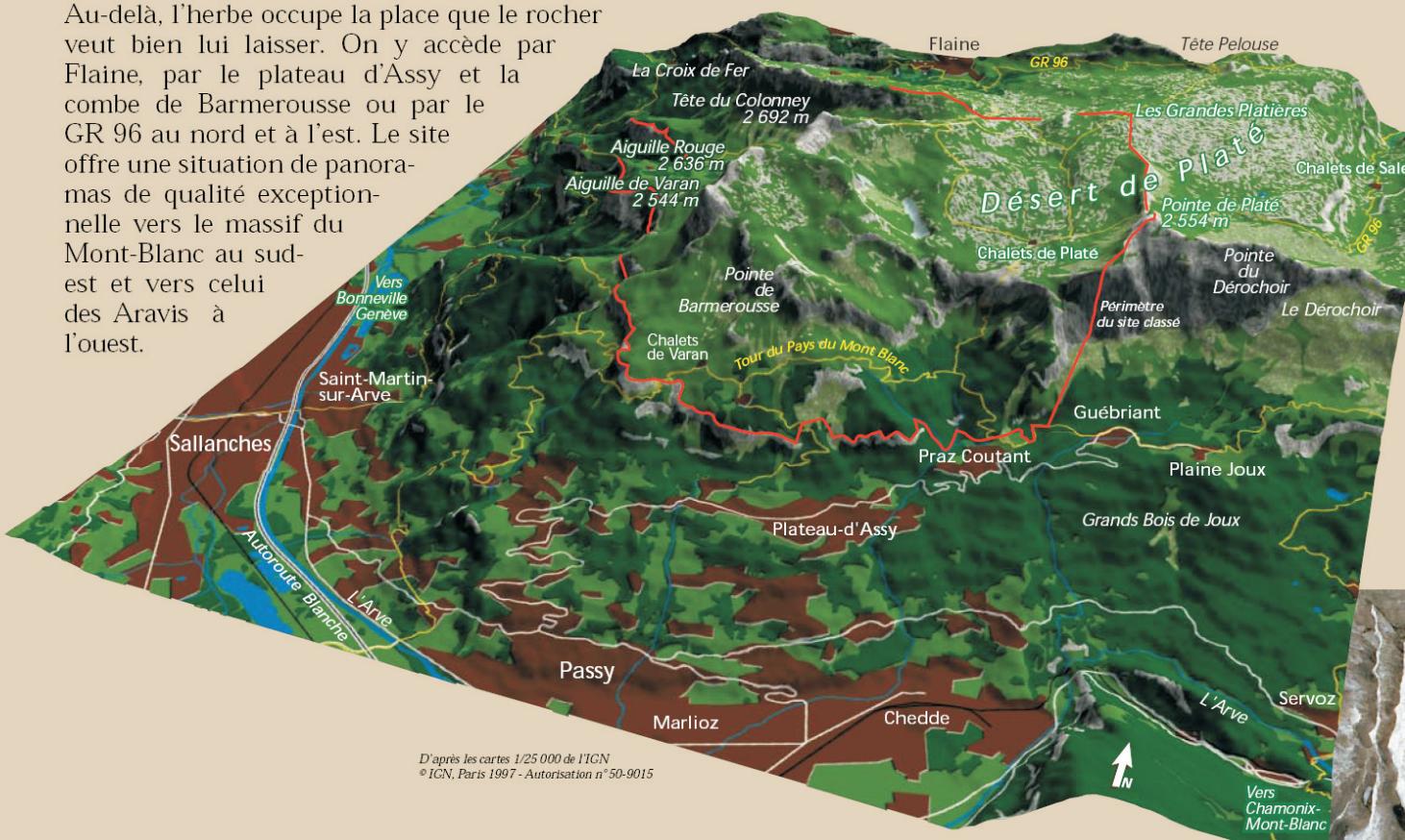


Realisation : Graphies Meylan - Décembre 1999 - Photographies : Diren, Graphies



Une forteresse minérale

Le désert de Platé est un plateau calcaire ceinturé par une succession d'arêtes bien marquées : châteaux de Crans, Croix de fer, Grandes Platières... Viennent s'ajouter les majestueuses aiguilles de Warens et la montagne de Véran. On est ici dans le domaine privilégié du minéral. L'homme et la forêt n'atteignent que difficilement l'altitude de 1 800 m. Au-delà, l'herbe occupe la place que le rocher veut bien lui laisser. On y accède par Flaine, par le plateau d'Assy et la combe de Barmerousse ou par le GR 96 au nord et à l'est. Le site offre une situation de panoramas de qualité exceptionnelle vers le massif du Mont-Blanc au sud-est et vers celui des Aravis à l'ouest.



Les ciselures de l'eau

Le lapiatz de Platé est reconnu comme étant le plus grand d'Europe. Il recouvre la majeure partie du plateau, lui donnant à juste titre ce nom de « désert ». Les glaciers ayant dans un premier temps mis la roche à nu, celle-ci fut ensuite attaquée par la neige, le gel et le ruissellement. Les actions combinées de l'érosion mécanique et chimique par l'eau, variant selon la nature de la roche, ont engendré une extraordinaire richesse de formes. Des fissures et des rigoles pouvant atteindre un mètre de profondeur côtoient des cuvettes, cannelures, encoches, méandres, épines, « nids-de-poule »... Ces micro-reliefs s'étendent sur des kilomètres et sont favorisés par la

présence d'herbes, de mousses et de lichens producteurs de dioxyde de carbone, qui accélère la corrosion chimique.

Des espèces animales et végétales adaptées

Les zones rocheuses d'altitude sont particulièrement inhospitalières tant pour le règne végétal qu'animal. Sécheresse, variations de température, enneigement, rareté de la terre... sont autant de facteurs poussant à la sélection d'espèces particulièrement adaptées, souvent rares, parfois protégées. La flore comprend orchidées, gentianes, laiches et fougères. La faune compte des espèces prestigieuses : bouquetin et chamois, aigle royal et lagopède, tétras-lyre et grand tétras, gélinotte et barbavelle.

Le terme savoyard « lapiatz » vient du latin « lapis », pierre. Il désigne le champ de lapiatz.

La dissolution du calcaire, due à l'action de l'acide carbonique formé par l'eau et le dioxyde de carbone, donne une solution composée d'ions calcium et carbonates.

